



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée Anne Pouleur, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Frelighsburg, que le rôle de perception de toutes les taxes, tant générales que spéciales, et tarifs sont décrétés, imposés et prélevés par le règlement numéro 115-02-2024 et tout autre règlement décrétant des taxes spéciales pour l'année 2024, a été préparé et déposé à mon bureau au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg.

Toutes les personnes dont les noms y apparaissent sont tenues d'en payer les taxes mentionnées en quatre (4) versements égaux aux dates d'échéance suivantes :

Premier versement	29 mars 2024
Deuxième versement	29 mai 2024
Troisième versement	29 juillet 2024
Quatrième versement	28 octobre 2024

Toutefois, toute imposition annuelle inférieure à 300 \$ est exigible et payable en totalité lors du premier versement du 29 mars 2024.

Les comptes de taxes sont adressés aux contribuables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur, et l'envoi des comptes de taxes est effectué le 29 février 2024.

Si vous n'avez pas reçu votre compte ou en cas d'incertitude, il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le service administratif au 450-298-5133, poste 125.

DONNÉ À FRELIGHSBURG CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Anne Pouleur
Greffière-trésorière adjointe

=====